



Certificat de Spécialisation - Technicien en énergies renouvelables opt. B énergie thermique

CODE RNCP **FORMACODE**
39297 24147

TYPE D'ACTION
Alternance / apprentissage

DOMAINE D'ACTIVITÉ
Energie, électricité » Energie

**DATES PRÉVISIONNELLES ET DÉLAIS
D'ACCÈS**

- 01/09/2025 au 30/06/2026

Dates d'inscription :
01/01/2025 au 30/06/2025

Lieu:
CFAPAG

LIEU(X)
LP Blanchet, GOURBEYRE
ce.9710067w@ac-guadeloupe.fr
05 90 99 75 30

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION
1 an

Heures en centre
400 heures

Heures en entreprise
35 heures par semaine

PUBLIC CIBLE
Jeune 16-29 ans

- Publics spécifiques : [Contrat d'apprentissage \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://Contrat d'apprentissage (travail-emploi.gouv.fr))

MODALITÉS D'ACCÈS

- Candidature sur ParcoursSup
- Dossier de candidature à déposer sur le site internet du CFAPAG : <https://cfapag.net>
- Etude personnalisée



Accès tout au long de l'année sous réserve de places vacantes
Répertoire national des certifications professionnelles
[CS - Technicien en énergies renouvelables](#)

OBJECTIF(S)

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, le transfert d'énergie...

Le titulaire de ce CS intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations prédimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et correctrice des installations.

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 - Equivalent BAC

- Être titulaire d'un Bac Pro de la spécialité « métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » et du BP « électricien ».

CONTENU DE LA FORMATION

- Préparations d'interventions sur des installations thermiques et climatiques
- Réalisations et mises en service d'installations thermiques et climatiques
- Interventions de maintenance sur des installations thermiques et climatiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier pratique

Formation collective

Formation individualisée

Formation présentielle

Mise en situation réelle de travail

Travail en autonomie

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 - Equivalent BAC

CERTIFICATION VISÉE

Diplôme Education Nationale

Le diplôme visé est le Certificat de spécialisation - Technicien en énergies renouvelables

TARIF

Formation prise en charge par l'OPCO selon la grille France Compétences

FINANCEMENT

OPCO

CONTACTS

M. BASTARAUD

Coordinateur pédagogique

coordo@cfapag.net

Mme KANCEL

Référente Handicap

mkancel@cfapag.net

Mme LUIT

Assistante administrative et pédagogique

sluit@cfapag.net

05 90 20 26 27

Du lundi au vendredi

De 8h à 16h

RESTAURATION

De nombreux restaurants à proximité

TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

DÉBOUCHÉS

Le diplômé peut être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique... Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation

Evaluation en cours de formation

Session d'examen

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :

- RNCP39297BC01 - Préparation d'une intervention
- RNCP39297BC02 - Réalisation et mise en service d'une installation
- RNCP39297BC03 - Intervention de maintenance sur une installation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En alternance : centre de formation / entreprise
- Pédagogie de l'alternance
- Répartition des activités entre l'entreprise et l'organisme de formation négociée et formalisée dans le livret de l'apprenti
- Entretiens périodiques et bilans d'étapes.
- Mise en œuvre du soutien pédagogique en cas de besoin
- Mobilité interentreprises possible pour couvrir le référentiel de la formation si besoin (convention tripartite)

Taux de réussite

-

Nouvelle formation